

SENSIBILISATION - A.D.R 1.3 - FORMATION DES PERSONNES INTERVENANT DANS LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES SUR ROUTE (AMIANTE)



Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.



1 heure

TARIF PUBLIC

A partir de 63,00 €

DÉLAI D'ACCÈS

Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION

PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION

Différents tests de type QCM (Questions à choix multiples) durant le parcours permettant de s'auto-évaluer, Quiz (jeux dynamiques), exercices de type glisser / déposer ; texte à trou ; etc...

Moyens de contrôle de l'assiduité : attestation(s) d'assiduité ; certificat de réalisation ; attestation(s) de présence FOAD et relevé(s) de connexion

FORMALISATION

Attestation individuelle de fin de formation

PARTICIPANTS

Nombre maximum : illimité 0



PUBLIC

La formation s'adresse de manière générale aux personnes transportant des matières dangereuses sur route et en particulier aux opérateurs de repérage (amiante et plomb) et aux personnes effectuant les prélèvements d'air.



PRÉREQUIS

Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
Pré requis technique : disposer d'un ordinateur ou tablette ou PC (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.



OBJECTIFS

Se conformer aux exigences réglementaires liées à la réglementation du transport de marchandises dangereuses par route (chapitre 1.3 de l'ADR). Connaître les rôles, responsabilités et obligations des différents intervenants lors du transport de marchandises dangereuses par route. Appliquer et faire appliquer les prescriptions réglementaires relatives à l'ADR (classement, conditionnement, expédition)





PROGRAMME

Introduction ; Contexte réglementaire ; Réglementation ADR ; Classement des matières dangereuses ; Réglementation ADR ; Codes de danger ; Matières concernées ; Obligations liées à l'ADR ; Les exemptions ; Seuils d'exemption ; Prescriptions ADR ; Conclusion



FORMATEURS

Non concerné (module 100% e-learning) - possibilité d'heures de tutorat avec nos formateurs (sur devis)



MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Hotline accessible avec réponse de nos experts sous 24h.



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.

Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46



SATISFACTION

Taux de satisfaction :



Taux de réponse : 88% (23 participants ont répondu / 3 n'ont pas répondu)



ASE FORMATION

5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES

SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

